

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE
28 Rue du Poinçon – 1000 Bruxelles
Tél : 02 274 05 90 – Fax : 02 274 06 08

Bruxelles, le 31 mars 2022

Concerne : Voyage de 6^e secondaire Gand du mercredi 26 avril au jeudi 27 avril 2023

Chers parents, chers élèves,

Cette année se termine et sera la dernière pour vous à l'Arba. Comme vous le savez, il est coutume de la conclure par un voyage de fin d'études. Si le projet initial a dû malheureusement être abandonné, nous avons tout de même réussi à mettre en place ce qui sera un « voyag'eke » de fin d'études.

Nous partirons donc le mercredi et jeudi 26 et 27 avril en Flandre et le vendredi 28 avril nous organiserons une activités dans Bruxelles.

Sauf impondérables, nous nous rendrons à Doel, Anvers et Gand.

Ce voyage d'études nous permettra de découvrir et redécouvrir des lieux phares et oubliés de notre pays ainsi que des musées contenant certaines des œuvres les plus célèbre de notre histoire.

Fidèle au projet pédagogique de notre établissement, l'art sera bien évidemment au cœur de ce séjour.

Vous trouverez ci-joint les consignes relatives à la sécurité, aux transports ainsi que les modalités de paiement.

Veillez en prendre pleinement connaissance.

Cordialement,

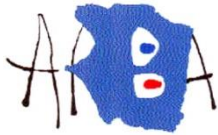
L'équipe éducative

Jugnot Gil – Kruczynski Frédéric - Cuvelier Diego

Professeurs - éducateur organisateurs

Mme Nadia Berriche

Directrice



ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE
28 Rue du Poinçon – 1000 Bruxelles
Tél : 02 274 05 90 – Fax : 02 274 06 08

Concerne : **Voyage à Gand 6Q - avril 2023**

Prix total et modalités de paiement :

Le coût du voyage scolaire est de **130 euros** par élève pour 2 jours et une nuit.

Ce prix inclut : le logement, 3 repas, les transports en car et train, les visites à Doel, Anvers et Gand.

Echéance : Mercredi **19 avril 2023**.

L'inscription est ferme et définitive (remboursement uniquement pour des raisons médicales ou impérieuses).

Adresse, dates, informations complémentaires :

L'adresse du Centre d'hébergement à Gand est l'auberge de jeunesse De Draecke à Sint-Widostraat 11 - 9000 Gent

Du mercredi 26 avril au jeudi 27 avril 2023

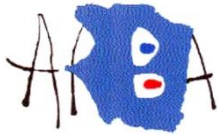
Départ en bus mercredi à 08h30, le lieu de départ, aux alentours de l'école, vous sera communiqué.

Retour à Bruxelles Central vers 19h00.

Liste du matériel requis :

- Pique-nique pour le mercredi midi
- La carte d'identité
- Le journal de classe
- Vêtements/trousse de toilettes/etc pour deux jours, la base, les essuies ne sont pas fournis par l'auberge.

Privilégié un sac à dos, il est vivement déconseillé de prendre un valise, nous partons 2 jours, et nous nous déplacerons jeudi dans Gand avec nos affaires (retour en train).



Règles de vie et comportement tout au long du séjour :

Je tiens à vous rappeler que dans le cadre des activités organisées par l'école, les élèves sont soumis à l'autorité du Chef d'établissement et des enseignants.¹

Ils sont dès lors tenus de se conduire, en toutes circonstances, de manière disciplinée, respectueuse et courtoise, tant entre eux que vis-à-vis des enseignants ou encore des membres du personnel de l'auberge et vis-à-vis des tiers qu'ils peuvent rencontrer lors des diverses activités.

Pour le bon déroulement du séjour, nous demanderons aux élèves de se conformer aux directives et aux injonctions qui leur seront données et de respecter scrupuleusement les obligations et devoirs inhérents au rôle d'élève.

Qui plus est, nous vous rappelons que conformément au règlement d'ordre intérieur de l'Académie royale des Beaux-arts, la consommation d'alcool, de tabac ou de drogues diverses est totalement prohibée dans l'enceinte scolaire ainsi que dans le cadre d'activités organisées par l'école.²

Concrètement, tout élève qui ne se conformera pas aux consignes établies, se verra sanctionner. Ces dites sanctions peuvent aller du retrait de points à l'exclusion provisoire voire définitive de l'élève.³

Veillez à ne pas emporter des objets de valeur (en cas de perte ou de vol l'école décline toute responsabilité !)

Il est également demandé à tous d'adopter une tenue correcte et décente que ce soit lors des visites extérieures ou au sein de l'auberge.⁴

Lors des temps « libres », il sera impérativement demandé aux élèves de toujours se déplacer par groupe de 3 minimum par mesure de sécurité. Ceci répond à une volonté du pouvoir organisateur de la Ville de Bruxelles.

Le respect de ces quelques règles de convivialité permettra à chacun de vivre un voyage scolaire serein et de profiter au mieux de ce séjour.

Nous vous remercions.

L'équipe éducative

1 ROI, p.8

2 ROI, p.10

3 ROI, p.10

4 ROI, pp10-11